

## Le Pôle Emploi Illustré

*Petit lexique à l'intention des agents de Pôle Emploi*

### ***R comme Rabot sur le Service Public de l'Emploi***

**« Si ça doit tomber comme à Stalingrad, une fois ça suffit !<sup>1</sup> »**

En date du 19 septembre dernier, le Directeur Général déclarait à propos des suppressions de postes à Pôle Emploi, « *N'accordons pas de crédit aux rumeurs<sup>2</sup>* » fustigeant les organisations syndicales qui jouaient les incendiaires.

*L'histoire nous a pourtant donné raison puisque pour 2018, c'est 297 ETP qui passent à la trappe, 14,9 ETPT en BFC.*



**Et l'histoire se répète !** Interviewé sur France Inter, le 5 mai, sur les suppressions de 3 000 à 4 000 postes d'ici 2022, le DG, cette fois ne nie pas indiquant que : « *La question n'est pas taboue et qu'il est normal si le chômage continue à baisser qu'on puisse en tirer les conséquences sur les effectifs de Pôle Emploi<sup>3</sup>.* »

**En interne vous avez vu la baisse de charge ? Vos portefeuilles DE dégonflent à vue d'œil ?**



Le passé, encore lui, nous a appris que les paris sur les gains de productivité sont pour le moins hasardeux ! Souvenons-nous de la cure d'amaigrissement des effectifs indemnisation avec la fin des bi-compétents qui se traduit aujourd'hui par l'ouverture de 5 postes GDD en BFC !

Demain, le renforcement des équipes de contrôle se fera à iso effectif passant de 200 à 600 d'ici fin 2018 et va réduire, n'en doutons pas, le nombre de CDDE.

66% des agents et 60% des usagers, interrogés dans le cadre du forum de l'action publique<sup>4</sup>, estiment que le Service Public se dégrade ! Parmi les raisons invoquées par les agents, on retrouve les réductions des effectifs, la baisse des moyens et de la qualité de service.

## **Pour défendre NOS EMPLOIS, Le 22 mai, Toutes et Tous en Grève**



<https://www.facebook.com/snubfc>



*Ne pas jeter sur la voie publique*

<sup>1</sup> Théo in « Les Tontons Flingueurs ».

<sup>2</sup> <https://intranet.pole-emploi.fr/portail/generic.jspz?type=inarticle&id=4187389>

<sup>3</sup> <https://www.dailymotion.com/video/x6ixb7c> (14,15 minutes)

<sup>4</sup> [https://www.economie.gouv.fr/files/files/Actus2018/Restitution\\_FAP.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/Actus2018/Restitution_FAP.pdf)